Construire le projet de l'élève et son orientation

Orientations académiques

L'accompagnement à l'orientation des élèves est une priorité ministérielle, qui se traduit par des heures dédiées à l'orientation dans l'emploi du temps de l'élève au collège et au lycée.

Le travail engagé avec l'élève et ses parents doit porter sur la connaissance des métiers et des voies de formation mais doit aussi, pour parvenir à la construction d'un projet d'orientation étayé, s'accompagner d'une **éducation au choix.**

L'éducation au choix et à l'orientation peut, nous en sommes convaincus, être un outil puissant de lutte contre certains déterminismes.

Être capable de faire un choix est une compétence qui doit être travaillée à l'École. **Le projet académique porte une politique volontariste dans ce domaine, autour de quelques pistes d'action qui sont porteuses de sens et d'efficacité pour les élèves :**

❶ La réflexion sur le projet de l'élève se construit progressivement avec lui, dès l'école primaire. Il s'agit de l'aider à identifier, à partir d'expériences concrètes, ses aptitudes et sa motivation.

❷ Cette réflexion doit avoir une dimension exploratoire ; l'élève doit être confronté à des options variées (études, voies de formation, champs professionnels).

❸ L'éducation au choix suppose un programme varié, sur la durée, d'expériences de nature diverse (immersions, échanges avec des enseignants, des professionnels, des élèves, défis, participation à des évènements en lien avec les parcours de formation et la découverte de la réalité économique et du monde du travail, …). Ces expériences doivent être aussi concrètes que possible, ancrées sur la vie réelle, et être l'objet d'un dialogue réflexif avec des adultes.

❹ Lorsque c'est possible il est souhaitable de donner la possibilité aux élèves d'être exposés à des mises en situation à fort enjeu relationnel, cognitif, ou professionnel.

❺ L'élève doit garder la trace des pistes qu'il explore, des informations factuelles qu'il recueille, des questions qu'il se pose, de ses aspirations successives, des contacts qu'il noue.

L'éducation au choix nourrit l'accompagnement de l'orientation mais a une portée plus large.

❶ Elle est forcément transversale et ne peut pas être l'affaire de spécialistes ou d'experts, même si plusieurs de ces domaines peuvent nécessiter une expertise (en raison de la complexité des parcours de formation notamment).

❷ Il est nécessaire de travailler en équipe avec les parents, les enseignants, les éducateurs, les psychologues de l'Education nationale.

❸ Il est important pour l'élève d'être accompagné par des adultes, au premier rang desquels les professeurs principaux.

Dans les territoires de nombreuses actions existent déjà pour informer et faciliter l'orientation des élèves (forums, semaine de l'orientation, liaisons inter cycles…) et on ne peut que s'en féliciter. Mais **pour avoir un maximum d'impact, ces actions doivent s'inscrire dans une stratégie globale.**

Le projet académique apporte une aide et des outils, pour :

❶ Formaliser une politique générale d'éducation à l'orientation

❷ Mettre en place un suivi de cohorte, au moins à Bac +1, pour améliorer la liaison LEGT / Enseignement supérieur en matière de préparation des élèves aux études supérieures

❸ Développer et formaliser une politique d'accompagnement des élèves et des parents,

❹ Valoriser les pédagogies de projet, notamment dans l'interdisciplinarité.

❺ Former les professeurs (et *à fortiori* les professeurs principaux), sans vouloir en faire des spécialistes de tous les champs professionnels et de toutes les voies de formation. L'expertise des professeurs principaux, dès le collège, doit être prioritairement centrée sur :

- La connaissance des métiers et des formations des établissements du territoire (formations professionnelles en LP, séries technologiques, formations de l'enseignement supérieur) ;
- Le suivi des élèves : la conduite d'un entretien d'orientation, le conseil aux élèves et aux familles, l'accompagnement des échéances de la procédure d'orientation, …

Les personnels en charge de l'information sur l'orientation (Centres d'information et d'orientation ; psy-EN) ont aussi un rôle essentiel à jouer pour :

- Sérier, rendre accessible, et analyser l'information en fonction des politiques nationales, en la déclinant à l'échelle locale (bassin) ; pour réaliser des focus sur les formations en tension ou méconnues ou sur les besoins d'emploi sur le territoire
- Aussi pour développer des outils de communication personnalisés entre l'élève et son (ses) conseiller(s) (utilisation du web classeur, de l'environnement numérique de travail (ENT) des établissements scolaires, mobilisation du service gratuit pearltrees (application de partage de ressources utilisée dans beaucoup d'établissements) …)

L'académie fait de la construction du projet scolaire et professionnel de l'élève un point d'attention prioritaire. Tout est mis en œuvre pour que cette construction soit accompagnée au mieux et qu'elle permette à chaque élève de trouver sa voie de réussite et d'épanouissement.